

Placards » 14 Fi 2162-4324

Loi du 10 Juillet 1915 : (salaire des ouvrières à domicile dans l'industrie du vêtement) / par le Président de la République ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale : Bienvenu-martin ; Le garde des sceaux, Ministre de la justice, Aristide Briand.(Imprimerie Nationale). • 10 juillet 1915

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 10 juillet 1915

Collation

1 impression photomécanique (placard)

Dimensions

72 × 54 cm (image)

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Notes ISBD

Déchirures coin bas gauche.

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • vie politique

Typologie documentaire : affiche

Cotes extrêmes : 14 Fi 2647